Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préfecture de Grandson : nomination d'un préfet adjoint à mi-temps

Le Conseil d'Etat vient de désigner un préfet adjoint pour le district de Grandson en la personne de M. Albert Banderet, syndic de Champagne. Engagé à 50%, il entrera en fonction le 1er novembre prochain, pour une durée de 3 ans afin de seconder et assumer la suppléance d'Yverdon tâches auxquelles doit renoncer le préfet de Grandson, M. René Perdrix, qui été chargé du dossier des NOPS (Nouvelles orientations de la politique sanitaire vaudoise).

M. Albert Banderet, né le 12 octobre 1949, marié et père de 3 enfants majeurs, est domicilié dans la commune de Champagne dont il est originaire et qu'il dirige depuis 1996. Titulaire d'une maîtrise fédérale d'agriculteur, il exploite un domaine de 55 hectares avec l'aide de son fils et d'un employé.

Très vite il s'est intéressé à la vie de sa commune où il a été successivement membre du Conseil général, président du Conseil communal, municipal puis syndic.

Au plan régional, il a été élu au comité directeur de l'arrondissement scolaire de Grandson dont il fut le président pendant 11 ans.

Dès 1993, il est membre de la commission consultative de suivi des nouveaux instruments en matière d'aménagement du territoire et il a été élu en 1998 président du conseil de la Fondation Mont-Riant à Yverdon-les-Bains.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 octobre 1999

Olivier Mayor, chef du Service de l'intérieur, tél. 021/316.40.80